L'Inauguration du Monument de Steenstraete

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un important service d'ordre canalisait la foule immense dans la vaste enceinte qui lui avait été préparée autour du monument. Vers 1 h. 1/2, les détachements militaires, 43e d'infanterie, sous les ordres du colonel Fournier ; 3e de ligne d'Ostende et Grenadiers de Bruxelles avec le colonel Etienne défilèrent aux sons des musiques régimentaires. De nombreuses délégations d'anciens combattants français et belges étaient venues avec insignes, bannières et gerbes de fleurs. La ville de Saint-Etienne qui compte parmi ses enfants morts pour la France, de nombreux disparus sur les champs de bataille de l'Yser avait délégué un groupe d'anciens combattants.

Le monument, œuvre du sculpteur Real Del Sarte et de l'architecte Robert Bourin évoque, dans toute son horreur, la guerre des gaz. C'est une énorme stèle de granit sur la base principale de laquelle, adossé à une croix, un soldat se serre la gorge en proie aux phénomènes de la suffocation. Sur les côtés de la pierre sont inscrits les noms des régiments français et belges qui participèrent aux combats d'avril-mai 1915. Par un oubli regrettable l'héroïque division canadienne qui y tint la place glorieuse que chacun a encore en mémoire, n'y figure pas. Le général Gouraud en retraçant les principales phases de cette épopée s'empressa de réparer cette omission qu'il demanda à M. Héricourt, président du Comité de vouloir bien réparer.

L'arrivée du cortège officiel

Une réception avait été prévue en l'honneur de S.M. le Roi des Belges qui devait assister personnellement à la cérémonie. Par suite d'une indisposition le Roi des Belges avait délégué son aide de camp le général Swagers qu'accompagnait M. de Broqueville, ministre des Affaires Etrangères. Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, représentait le Gouvernement et l'Armée Française. En même temps que les représentants officiels arrivaient, les généraux français Deligny, ancien commandant du 153e d'infanterie ; Quiquandon, Mordacq, Couillaud qui prirent part aux opérations en liaison avec les officiers généraux belges Borremans, Constan-Domies, de Cailatsy, de Kempeneer, baron Greindl. Parmi les notabilités civiles signalons M. Janssens de Bisthoven, gouverneur de la province ; MM. les bourgmestres d'Ypres et de Zuydschoote ; M. le Commissaire d'arrondissement d'Ypres ; MM. François Marsal, ancien Président du Conseil ; Caimel, sénateur de la Gironde ; G. Lecomte, de l'Académie Française ; M. Brutsaert, député belge.

La cérémonie d'inauguration

Après l'exécution des hymnes nationaux, le R. P. Barrandon, ancien aumônier français, prononça les prières liturgiques et bénit le monument.

M. Héricourt, au nom du Comité, en fit la remise à M. Peccu, maire de Zuydschoote qui s'engagea à veiller pieusement sur ce témoignage du courage, et de l'abnégation des troupes alliées.

Après avoir salué les représentants de la nation belge, M. le général Gouraud retraça jour par jour, heure par heure les tragiques péripéties de cette lutte où se jouait le destin de la civilisation. C'est une magnifique page d'histoire écrite minutieusement à l'aide de documents indiscutables où l'on comprend tout qu'il fallut d'héroïsme obscurs pour sortir glorieusement d'une situation aussi compromise.

L'allocution de M. de Broqueville, au nom du gouvernement belge, se termina comme celle du général Gouraud, par un hymne de reconnaissance aux frères d'armes qui ont tout sacrifié pour sauver l'honneur et l'indépendance de l'indépendance de leurs pays. Quatre longues années de guerre ont cimenté dans le sang l'amitié des deux nations. Elle demeure un gage de paix comme elle fut un des facteurs de la victoire finale.

La foule enthousiaste a chaleureusement acclamé et le glorieux chef français et le Roi Albert Ier.

Après une minute de recueillement fermée par une sonnerie de clairons cette cérémonie simple et émouvante, prenait fin par un défilé des délégations qui ont remis au pied du monument palmes et gerbes de fleurs.

R. BOULY.

Contre les mauvais fournisseurs de l'Armée

Un journal parisien du soir relate :

« Une édifiante correspondance échangée entre une importante maison d'importation de viande frigorifiée et une de ses agences de province a été publiée récemment. Cette maison donnait ses instructions pour que soient livrées à la troupe des viandes de qualité tout à fait inférieure.

« L'enquête a établi que le service vétérinaire militaire, les médecins militaires et les officiers des corps de troupe, ayant strictement observé les mesures réglementaires, nos soldats n'ont jamais consommé que des viandes de bonne qualité et répondant aux conditions des cahiers des charges.

» Mais, après avoir rendu hommage à la vigilance des autorités militaires, le ministre de la Guerre, estimant qu'il y avait eu tentative de vol, a décidé de prendre une sanction contre la maison en question.

» Il lui a retiré l'autorisation de prendre part aux adjudications de fournitures de viande pour l'armée.

» M. Painlevé a ajouté qu'il était fermement décidé à prendre des mesures plus sévères si d'autres faits du même genre étaient découverts ».

L'assemblée générale du Touring-Club de France

Le Touring Club de France a tenu son assemblée générale. La séance a été ouverte au siège social, sous la présidence de M. Edmond Chaix, entouré des membres du bureau. La plupart des membres du Conseil d'administration étaient présents. M. Edmond Chaix a donné lecture de son rapport moral, qui retrace les travaux du Touring Club durant l'exercice écoulé, de 1928 à 1929, le T. C. F. A. a enregistré 38.000 nouveaux sociétaires. M. René Gendrin, trésorier, a présenté son rapport financier. Il a été adopté à l'unanimité. Enfin, l'assemblée a renouvelé le mandat du tiers sortant des membres du Conseil d'administration.

Une double cérémonie d'inauguration hier dimanche à Aulnoye

Le monument au docteur Guersant

Hier avait lieu, à Aulnoye, l'inauguration du Nouvel Hôtel de Ville et celle du Monument au docteur Guersant.

En novembre 19927, le docteur Guersant, maire d'Aulnoye, avait posé la première pierre au nouvel édifice. La mort devait l'empêcher de voir l'achèvement de cette œuvre. Son successeur, M. Vulstèke, a voulu, de concert avec son conseil municipal, faire coïncider l'inauguration de la nouvelle Maison Communale avec celle du Monument offert à la ville d'Aulnoye par le Comité des Amis du docteur Guersant.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait : MM. Daniel-Vincent, conseiller général, sénateur du Nord ; docteur Riche, conseiller général, maire de Jeumont ; Lacourt, conseiller général, maire de Villereau ; docteur Triqueneau, président du Comité d'érection ; Desruelle, sculpteur, auteur du Monument ; Legers, architecte, qui traça les plans de l'Hôtel de Ville ; Chopinet, inspecteur de l'Enseignement primaire ; docteur Vielledent, Vulstèke, maire, le Conseil municipal d'Aulnoye, de nombreux maires du canton et de la famille du docteur Guersant.

A 15 heures 30, les sociétés locales se rendirent en cortège devant le monument qui fut remis à la ville d'Aulnoye par le Comité d'érection.

Des discours furent prononcés par MM. Triqueneau, Vulstèke et Daniel-Vincent, qui rendit hommage aux grandes qualités du docteur Guersant.

Le Nouvel Hôtel de Ville

Après les vins d'honneur servis à l'ancienne mairie, le cortège se rendit au Nouvel Hôtel de Ville pour la cérémonie d'inauguration.

MM. Vulstèke, maire et Daniel-Vincent prirent la parole. Puis un banquet réunit, dans la salle des fêtes, toutes les personnalités.

Un concert et un bal populaire terminèrent cette journée.

Très graves accidents d'autos en Allemagne

Deux tués et un coureur grièvement blessé

Un grave accident s'est produit hier après-midi, aux courses auto de Stendal. Le coureur allemand Wenjel, gagnant une course de vitesse, avait déjà dépassé le but lorsque voulant éviter un cycliste qui venait de surgir devant lui, sa voiture capota, fit explosion et prit feu. Wenjel a été grièvement blessé. Son mécanicien et un spectateur ont été tués sur le coup. Les courses ont été immédiatement interrompues.

Un tué et plusieurs blessés

A un passage à niveau sur la ligne de Dingen à Coblence, la locomotive d'un train de voyageurs a tamponné un camion-auto transportant des documents consulaires polonais. Le camion de cinq tonnes a été traîné sur une distance de 200 mètres. Le chauffeur du camion a été tué sur le coup et plusieurs personnes blessées. La route a été barrée pendant plusieurs heures pour permettre de ramasser les documents consulaires polonais éparpillés aux alentours du lieu de l'accident.

Des grèves se terminent

Dans le textile de Roanne

Le Comité central de la grève du textile, vient de décider la reprise générale du travail dans toute la région roannaise pour aujourd'hui. De nombreuses affiches annonçant cette décision et demandant le chômage pour le Premier Mai viennent d'être apposées sur les murs de la ville.

Dans le bâtiment de Reims

A la suite de longs pourparlers entre les entrepreneurs et les représentants des grévistes du Syndicat confédéré de Reims qui se sont poursuivis durant la soirée de samedi, **un accord est intervenu accordant une augmentation de salaires de 15 à 20 % pour tous les ouvriers du bâtiment. La grève paraît toucher à sa fin.**

LE ROI D'ANGLETERRE VA MIEUX, MAIS...

Lord Dawson of Penn a passé plusieurs heures auprès du roi d'Angleterre, mais étant donné les progrès satisfaisants constatés dans l'état du souverain, pour la première fois depuis que le médecin du roi se rend périodiquement à Bognor, aucun bulletin n'a été publié à l'issue de sa visite. Le souverain anglais signe maintenant les documents d'Etat les plus importants. Toutefois, la question de dissoudre le Conseil d'Etat qui agit en son nom, n'est pas encore envisagée.

Le commerce européen des produits colorants

La convention tendant à la stabilisation et à consolidation du commerce des produits colorants entre les plus importants producteurs européens a été signée samedi à Bâle. L'Allemagne était représentée par des membres de la Société internationale de l'industrie des produits colorants ; l'industrie française par des délégués du groupe Kuhlmann. Société des matières colorantes et la Suisse par la Société internationale de Chimie de Bâle.

Aucun communiqué n'a été publié. On assure cependant que l'organisation nouvelle ne vise nullement à la constitution d'un trust. Son but principal est d'éviter une inutile lutte des prix. L'accord conclu sera, on l'espère, le point de départ des négociations avec l'industrie anglaise des produits colorants et éventuellement avec les Sociétés des Etats-Unis.

L'Exposition Canine internationale du Club Saint-Hubert du Nord

De nombreux visiteurs ont admiré hier les races magnifiques que réunissait cette intéressante compétition

La seconde journée de l'Exposition Canine Internationale du Club Saint Hubert du Nord, qui a eu lieu hier dans un hall de la Foire Commerciale, a remporté un fort joli succès.

Ce fut, durant les heures d'ouverture, un défilé continuel de visiteurs qui stationnèrent longuement devant les lauréats.

Un public particulièrement nombreux se pressaient autour des musiciens de la Fanfare du Club Armentiérois du Chien de Défense qui, durant toute la journée, exécuta, sous l'habile direction de M. Richard Dehaut, de brillants morceaux.

Une autre attraction fut le « Ratodrome », où les chiens ratiers mirent à mal de nombreux rongeurs.

Les opérations du jury, composé de MM. Hughes, Danna, Buyssens, Dupouy, Leenaerts Halin, Merlin, Gauthier, Gevaerts se poursuivaient dans les derniers rangs aménagés dans la salle d'exposition et autour desquels se pressait un nombreux public.

En somme, ce fut une belle journée pour la cynophilie. Il convient d'en féliciter les organisateurs : MM. Seget, Masurel et Bouchard, en espérant que la manifestation de l'an prochain remportera le même succès.

∴

Comme l'année dernière, nous retrouvons le stand de la Société d'assurances mutuelles **« LES ASSURANCES GÉNÉRALES DU NORD »** dont le siège social est à Valenciennes, 1, avenue des Flandres, qui attire et retient l'attention des nombreux propriétaires de chiens, ainsi que des visiteurs.

Le succès grandissant de cette société, si appréciée du public, provient uniquement de la libéralité de ses contrats et du payement rapide des sinistres, comme il a été constaté et enregistré le 20 octobre 1928, à Valenciennes : folio 32, case 24. Non seulement cette société d'assurances pratique tous les risques, mais elle est la seule société française garantissant la mortalité des chiens, tant en France que dans les colonies.

Les Clubs, les Chasseurs, les Propriétaires de chiens, sont unanimes à reconnaître le bien-être de cette assurance, qui est la prévoyance même. Pour ceux qui ne sont pas encore garantis contre la mortalité des chiens ou autres risques, adressez-vous au stand de l'exposition canine ou au siège social, où tous renseignements nécessaires vous seront donnés par le directeur général ou ses représentants.

Nous tenons à vous signaler que la Société mutuelle **« LES ASSURANCES GÉNÉRALES DU NORD »** a obtenu à l'exposition canine internationale de 1929, à Lille, un diplôme et une médaille d'argent. Ce qui prouve sa parfaite honorabilité et sa juste appréciation.

Agents sérieux sont agréés.

LA FIN DE LA RANDONNEE ALGER-TCHAD-ALGER

La mission du prince Sixte de Bourbon, de retour de sa randonnée de trois mois, Alger-Tchad-Alger (11.000 kilomètres), est arrivée samedi soir à Alger. Les membres de la mission ont été reçus par de nombreuses personnalités, qui les ont vivement félicités de leur magnifique exploit. Le but de la mission était d'ouvrir sur tout le territoire français une nouvelle route transafricaine qui relierait par le plus court chemin Alger au Tchad et de là, continuerait vers l'Afrique équatoriale française, le Congo belge et la Nigéria anglaise. Ainsi, Alger deviendrait la tête de ligne d'une nouvelle voie internationale. Cette voie fait double emploi avec la Transsaharienne Hoggar-Gao qui, elle, est uniquement transsaharienne et ne dessert que le bassin du moyen Niger.

L'intérêt de cette nouvelle route a été pleinement compris, non seulement par le Gouvernement général de l'Algérie, mais également par celui de l'Afrique occidentale française et par le ministre de l'Air. Des régions inconnues situées entre le Hoggar et l'Aït, la mission rapporte une esquisse du terrain très précise, dont tous les points principaux ont été relevés au sextant. Ce travail porte sur un millier de kilomètres. Il est complété par tous les renseignements possibles sur les régions avoisinantes, leurs habitants et leurs ressources.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Lundi 29 Avril 1929

Soleil : Lever à 4 h. 36 ; coucher à 19 h. 01.
Lune : Lever à 0 h. 11 ; coucher à 7 h. 35.
Aujourd'hui : St-Robert. — Demain : St-Ludovic.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 28 Avril 1929 à 17 h. 15 :

Baromètre : 749 mm. 6 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 3 mm. 6.

Thermomètre : Fronde : 16.9 ; minima : 3.8 atteint à 6 h. ; maxima : 18.0 atteint à 16 heures.

Etat hygrométrique : 55 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Est, Sud-Est ; force : assez fort ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : Nuageux.

Temps probable pour lundi : Doux, quelques pluies.

Office National : Temps médiocre. Ciel couvert avec pluie ou bruines intermittentes s'améliorant au cours de la journée. Vents au sol secteur Sud-Est, 3 à 6 m. Température stationnaire.

DEUILS. — On annonce la mort de Mme la vicomtesse Robert de Manheulle de Beauvant, née Constance Stavré, fille de Mme et de M. Laurent Stavré, ingénieur à la Compagnie royale Asturienne des Mines, directeur de l'usine d'Auby-lez-Douai, décédée à Lambersart, le 24 avril.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui lundi à 9 heures, en l'église Saint-Calixte, à Lambersart-lez-Lille, d'où le corps sera conduit au cimetière de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Assemblée à la maison mortuaire, 45, avenue Derville, à 8 h. 45.

— Nous apprenons la mort, survenue à Cannes, de M. Joseph Blondel, premier Président honoraire de la Cour de Cassation. M. Blondel avait été substitut général puis avocat général à la Cour d'Appel de Douai. Il était le père de M. Louis Blondel, conseiller à la Cour d'Appel de Douai.

La Fête de l'Association des Ingénieurs de l'Institut industriel du Nord de la France

L'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriels du Nord célébrait hier, à Lille, sa fête annuelle.

Le matin, à 10 heures, une assemblée générale intime eût lieu en la salle des fêtes de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire. Elle fut présidée par M. Hector Franchomme, président et on y procéda notamment à l'élection des membres du Conseil d'administration. Furent élus : MM. Liégeois, Barrois, Carette, Collas, Bridier, Wilratte.

Au cours de cette assemblée ; on rendit compte des travaux de l'année, de la situation morale et financière et l'on examina certaines questions d'ordre professionnel.

Un banquet cordial

A 13 heures, dans les salons du « Carlton », avait lieu le banquet annuel de l'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord de la France.

Ce banquet fut présidé par M. Hector Franchomme, président de l'Association, ayant à ses côtés à la table d'honneur : MM. F. Leroy, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. Langeron, préfet du Nord ; Hayez, Debierre, sénateurs du Nord ; Nicolle, Coutel, députés du Nord ; Favières, adjoint représentant le Maire de Lille ; Liévin-Danel, président de la Société Industrielle ; H. Fournier, directeur de l'Institut Industriel ; Cuvelette, directeur des Mines de Lens ; Maige, doyen de la Faculté des Sciences ; Vandée ancien président ; Stahl, membre du Conseil d'administration ; Paillot, sous-directeur de l'Institut Industriel ; A. Baron, vice-président de l'Association des I. D. N. ; Lacry, président d'honneur ; Dupin, inspecteur général de l'Enseignement technique ; H. Godfroid, président du Groupe de Paris ; Broquain, président de l'Association amicale des professeurs de l'Institut ; Pariselle, directeur directeur-adjoint de l'Institut Industriel ; Lemire, vice-président de l'Association, etc...

Les discours

A l'heure des toasts, M. Hector FRANCHOMME vanta la qualité du travail des Ingénieurs sortant de l'Institut Industriel du Nord, demande au Département de soutenir cette institution. M. H. Franchomme salua MM. Fournier, Cuvelette, président de la Chambre des Houillères et directeur des Mines de Lens, Liévin-Danel, Debierre, Hayez, Nicolle, Coutel, Favières, Vandin, Dupin, Maige, etc., etc... M. Hector Franchomme termina en levant son verre au Préfet du Nord, à ses invités, à la prospérité de l'Ecole et à l'Association.

M. CUVELETTE, comme membre d'honneur de l'Association et comme directeur des Mines de Lens, évoqua d'abord le souvenir de ses cours à l'Institut et de l'assiduité des élèves-auditeurs. « Les années n'ont pas, dit-il, diminué la sympathie que je porte à mes anciens élèves. Ce qui importe, ajoute-t-il, c'est l'effort constant de chaque jour qui vous fera faire honneur à votre origine.

L'Institut Industriel est une grande école. Ses élèves peuvent espérer trouver bon accueil dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ».

M. LIÉVIN-DANEL, président de la Société Industrielle, dit son attachement pour l'Institut, son affection sincère. Il leva son verre à la prospérité de l'Institut.

M. MAIGE, doyen de la Faculté des Sciences, excusa M. Châtelet, recteur d'Académie, vanta la conduite, les directives actuelles de l'Institut.

M. DEBIERRE, au nom des parlementaires du Nord, dit la sympathie des Sénateurs et Députés du Nord — sympathie qui ne demande qu'à être agissante — pour l'Institut Industriel du Nord, pléiade d'ingénieurs, qui porte au loin le bon renom de la science française.

Vers un nouvel Institut

M. FAVIÈRES, adjoint au Maire de Lille, associa la Ville de Lille à cette fête du souvenir. « L'Institut Industriel du Nord, déclara M. Favières, est une sorte d'Ecole Polytechnique du Nord. L'Industrie devient de plus en plus scientifique. C'est cette science sans cesse renouvelée que l'on trouve à l'Institut. Je ne vous apporte par des promesses, mais des réalisations. Vous arrivez à votre 50e anniversaire. **La Ville de Lille a pris la décision de vous réserver à la porte de Douai, un vaste emplacement pour l'édification d'un nouvel Institut plus vaste.** Nous rachèterons l'ancien Institut dans le but d'en faire une nouvelle caserne des pompiers. Je lève mon verre au nom de la Ville de Lille, à votre prospérité sans cesse accrue et à votre avenir ».

M. Fernand LEROY, enfin, excusa le Préfet du Nord, empêché, apporta son salut amical, se réjouissant de la prospérité de l'Association. Il vanta le rôle de l'ingénieur dans l'œuvre de la Reconstitution de la région du Nord : « Un projet de réorganisation est en cours, dit-il, il sera examiné avec bienveillance à la Préfecture du Nord. Je lève mon verre à l'Institut.

Au cours de cette réunion amicale, on entendit un fort beau concert par l'orchestre symphonique du Carlton, dirigé par M. Absalon et le chansonnier Derflo, du Cercle Botrel, dans des œuvres pleines d'humour.

Un service régulier aérien de passagers entre l'Europe et l'Amérique

On mande de New-York au « Sunday Dispatch » que M. Paul Champman-Young, président de la Compagnie qui a acheté récemment plusieurs transatlantiques pour une somme de trois millions de livres, a déclaré que l'Amérique prépare le premier service par avions entre l'Amérique et l'Europe. M. Chapman a préparé des plans en vue du transport des passagers au-dessus de l'Atlantique en 20 heures.

Les récompenses du syndicat de l'Epicerie française

M. Georges Bonnefous, ministre du Commerce, a présidé dimanche la distribution des récompenses du Syndicat de l'Epicerie française, qui a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Différents discours ont été prononcés, notamment par M. Pestourie, président des cours professionnels du Syndicat de l'Epicerie française et par le ministre du Commerce.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les Tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing chômeront le Premier Mai

Une très importante assemblée du personnel des tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, à laquelle assista le secrétaire général de la C.G.T., le camarade Jouhaux, s'est tenue à la « Maison des Tramways », 3, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, dans la nuit du 26 au 27 courant.

Plus de 900 agents, soit la quasi unanimité du personnel, étaient présents.

Après la prise de certaines décisions, le chômage du 1er mai fut décidé à l'unanimité.

Ensuite, le secrétaire général de la C.G.T. développa longuement le programme du mouvement syndical français et l'action de la Confédération générale du Travail de son origine à ce jour.

Cet exposé fut écouté avec la plus grande attention, malgré l'heure tardive, et Jouhaux fut longuement ovationné.

Un ordre du jour confirmant les décisions prises au cours de l'assemblée et affirmant l'attachement du syndicat des tramways à la C.G.T. et à son programme de revendications fut ensuite voté à l'unanimité et par acclamations.

A LILLE se TRAITENT les MEILLEURES AFFAIRES

Nous venons d'apprendre que la Maison d'ameublement bien connue **DELMOTTE-WERNER, 18 et 16, rue Faidherbe, à Lille,** allait fermer sa succursale : 12, rue Saint-Nicolas (l'immeuble devant être rendu libre très prochainement). Pour cette raison, à partir de ce jour, la Maison **DELMOTTE-WERNER** vend à des conditions exceptionnelles le stock de mobiliers existant dans ses magasins, 12, rue Saint-Nicolas et nous ne doutons pas que les amateurs y feront de réelles affaires.

LE NOYÉ DU QUAI DE BREST EST IDENTIFIÉ

Dans notre édition d'hier, nous avons indiqué que le cadavre d'un inconnu avait été retiré du canal de Roubaix, Quai de Brest, à proximité de l'écluse.

En l'absence de tout papier d'identité, il n'avait pas été possible de l'identifier. Et le corps fut transporté au dépôt mortuaire de La Fraternité.

C'est là, que M. Lefebvre habitant rue Jules Guesde, cour Saint-Joseph, 8, est venue reconnaître son fils Gustave, disparu de sa demeure depuis une dizaine de jours environ.

Nous avion signalé cette disparition. M. Gustave Lefebvre avait, à diverses reprises, donné des signes manifestes de dérangement cérébral.

C'est sans doute à cet état, que l'on doit attribuer le geste qu'il a accompli.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés, Garde-Meubles — H. DAEL — Vidanges
Rue Blanchemaille, 42, ROUBAIX.—Tél. 3440

APRÈS L'AFFAIRE DE LA RUE DES FOSSÉS

Mlle Madeleine Lootens, blessée d'une balle de revolver, dans la région abdominale, au cours de la scène que nous avons relatée, par M. Emile Delhaye, dont elle repoussait les avances, a, sur sa demande, quitté l'hôpital de la Fraternité, où elle était soignée, pour achever sa guérison dans sa famille.

On peut donc considérer qu'elle est aujourd'hui, hors de danger.

PARFUMERIE DEROUBAIX

4, rue des Manneliers (Grand'Place), LILLE
mobilier, matériel et approvisionnement du Salon de coiffure hommes et dames

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux jours et heures désignées ci-après :

Caisse mutualiste de Roubaix. — Jeudi 2 mai de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Caisse départementale du Nord. — Vendredi 3 mai, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

Caisse nationale (perception de Roubaix-Est. — Samedi 4 mai, de 9 à 11 heures, pour les lettres A à K. — Lundi 6, mêmes heures, pour les lettres L à Z.

Caisse nationale (perception de Roubaix-Est. — Mardi 7 mai, de 9 à 11 heures, pour les lettres A à K. — Mercredi 8, mêmes heures, pour les lettres M à Z.

Caisse nationale (perception de Roubaix-Nord). — Vendedi 10 mai, de 9 à 11 heures, pour les lettres A à K. — Samedi 11, mêmes heures, pour les lettres M à Z.

Le paiement des pensions et la délivrance des certificats de vie seront effectués simultanément à la mairie (bureau des écoles, bâtiment central, rez-de-chaussée).

Afin de faciliter le retrait des certificats de vie, un service permanent sera assuré, mais à cet effet seulement, les jeudi 2, lundi 6, mardi 7, mercredi 8 et vendredi 10, de midi à 17 h. et le samedi 4, de 14 à 18 heures.

METRITE Maladie de la Femme, pertes blanches, retour d'âge, toutes douleurs. Soulagement rapide par les plantes : Mme ROSIER, Herboriste, 36, rue de Roubaix, Toufflers (car C). 21 années d'expériences et succès, preuves sur place. —5—

HARMONIE MUTUELLE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS

Pour terminer les fêtes du 25e anniversaire de sa fondation, l'Harmonie Mutuelle des Anciens Soldats Français et Alliés, assistait à un service religieux hier, à midi, en l'église Saint-Martin.

Au cours de cette cérémonie, le nouveau drapeau de l'Association fut bénit.

Une audition particulièrement goûtée des « Anciens » fut donnée sous la direction magistrale de M. Fernand Capelle.

ELECTIONS MUNICIPALES

Compte rendu de mandat

L'Administration municipale de Roubaix, qui sollicite le renouvellement de son mandat, sur une liste que nous avons publiée, présente ainsi sa gestion municipale :

LE PARC DES SPORTS

Prochainement, nous aurons l'occasion d'inaugurer un vaste Parc municipal des Sports.

Le Parc municipal des Sports, d'une superficie de près de 88.000 mètres carrés, sera en quelque sorte l'Ecole supérieure des Sports, puisque l'Ecole en plein air, dont nous parlons par ailleurs, en est, si l'on peut dire, l'Ecole primaire, aura l'avantage de donner asile à de nombreux groupements. En effet, Roubaix qui compte plus de 4.000 jeunes gens pratiquant les sports d'hiver (football, basket, hockey) et les sports d'été (courses à pied, sauts, lancement, etc.), dans 25 à 30 groupements différents, ne compte que quelques stades privés ; les autres sociétés se voient dans l'obligation de louer de vulgair esprairies, d'opérer même sur des places publiques.

La Municipalité a voulu faire un Parc des Sports idéal, digne de notre grande ville de Roubaix.

Des techniciens ont déclaré, sur le vu des plans que, vis-à-vis des stades municipaux ayant une certaine importance, tels ceux de Lyon, Nancy, Bordeaux, Nantes, pour ne citer que les plus cotés, Roubaix possédera, sans conteste, le plus complet, le plus joli Parc municipal des Sports en France.

LA PISCINE A EAU CHAUDE

C'est encore un sport et c'est aussi de l'hygiène.

La piscine, portée à notre programme municipal de 1925, est en voie de construction.

Là encore nous avons voulu faire bien et grand, sans nous soucier des critiques, estimant que, faire pour faire, il fallait construire un établissement de bains qui soit digne de l'importance de notre Ville et réponde aux besoins de la population.

Une Piscine modèle. — La Municipalité a décidé de faire appel à un spécialiste de ce genre d'installations, et c'est ainsi que M. Albert BAERT, architecte à Lille, fut chargé d'étudier la construction sur un très grand terrain, disponible en plein centre de Roubaix, d'un établissement modèle, qui comprendrait tout ce que la science, l'hygiène et le confort moderne avaient à retenir pour le concevoir.

Dans ce but, il se rendit à Bruxelles, Cologne, Strasbourg, Nancy et Paris. Les travaux sont poussés activement.

UN PAVILLON DE CURE

Une municipalité a pour tâche de lutter âprement contre la tuberculose. Elle doit combattre les misères physiologiques, les maladies évitables et la mort prématurée.

C'est ce qu'a pensé la Municipalité socialiste de Roubaix en décidant la construction d'un Pavillon de cure où chaque malade aura sa chambre séparée avec lavabo à eau courante dans chaque chambre.

Au rez-de-chaussée, aux premier et deuxième étage, des galeries extérieures de 2 m. 50 de largeur, permettront aux malades de faire leur cure en chaise-longue et même dans leur lit, qui pourra être roulé de la chambre à la galerie, sans obliger le malade à se lever.

Pour le cas où des cures d'héliothérapie seraient ordonnées à certains malades, une terrasse supérieure divisée en deux parties distinctes, côté hommes, côté femmes, comportant des abris en cas de mauvais temps subit.

Ce pavillon de cure — qui sera adjoint à l'Hôpital de la Fraternité — combattra le terrible fléau qu'est la tuberculose plus efficacement que les soins à domicile.

Ici, à Roubaix, c'est tout un faisceau d'œuvres tendant au même but : arracher l'enfant, puis l'homme, à la mort prématurée.

Faisceau d'œuvres qui se complètent : cantines scolaires et vêtements chauds. Colonie de vacances, inspection médicale scolaire. Ecole de Plein Air, Parc des Sports, Piscine de Natation et enfin Pavillon de cure.

SOLIDARITÉ SOCIALE

Pour les familles nombreuses, les chiffres sont éloquents. Les chiffres sont surtout vrais.

Ainsi, pour l'assistance aux familles nombreuses, l'assistance aux femmes en couches, l'entretien des enfants assistés, les primes pour le relèvement de la Natalité, les crèches, l'œuvre de la Goutte de lait, la consultation des nourrissons, il a été dépensé de 1925 à ce jour plus de **un million.** Si nous ajoutons à ce chiffre ce qu'ont coûté pour les mêmes années les cantines, vêtements et colonie scolaire, dont les familles apprécient aussi les avantages, nous atteignons **4 millions 520.355 francs.** N'est-ce pas le meilleur moyen et le plus efficace d'aider les familles, sans discours, sans musique, sans réclame tapageuse, simplement par des actes comme ceux de la Municipalité.

LES CHOMEURS

L'aide aux déshérités, le secours à ceux qui sont frappés par l'adversité, a été le constant souci de la Municipalité.

La Municipalité roubaisienne fut la première à créer le fonds municipal de chômage et à subsidier les caisses syndicales contre le chômage.

C'est la Municipalité Roubaisienne qui entraîna les autres municipalités à instaurer chez elles les mêmes services.

Pour le chômage, qui se fit sentir surtout fin 1926 et particulièrement en 1927, c'est **2.477.000 francs** qui ont été versés aux chômeurs.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Mais le budget de l'Assistance publique dépasse de beaucoup ces chiffres.

Si on ajoute ce qui a été donné aux Hospices, au Bureau de Bienfaisance, à l'Assistance aux vieillards, c'est **25.472.683 francs** que la Municipalité a attribué aux crédits de Solidarité sociale depuis 1925.

Pour 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, il a été accordé **15.256.436 francs.**

Pour 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, **25.472.683 fr.** Soit, pour une égale période de cinq années, une augmentation de **10.216.247 francs.**

Est-il démonstration plus forte du souci qu'a la Municipalité socialiste pour les désh…

FEUILLETON DU 29 AVRIL 1929. — N° 64

PAR HENRI DEMESSE

La fiancée du condamné

Resté seul, M. de Cros réfléchit.

La partie qu'il allait jouer était importante.

Enfin, il donna l'ordre à son greffier d'introduire les témoins.

— D'abord les deux agents, avec le suisse de l'hôtel de Harting et le valet de chambre du baron... dit le magistrat. Leur témoignage a été déjà reçu par le commissaire de police. Il est très complet... Il suffira de leur lire et de le leur faire signer...

Les quatre témoins appelés parurent.

Le greffier leur lut leur premier interrogatoire, qu'ils approuvèrent.

— Vous n'avez rien à ajouter ? leur demanda le juge d'instruction.

— Rien ! répondirent-ils.

Ils sortirent.

— Introduisez la nommée Julie Belcourt, dit M. de Cros au greffier.

La compagne de Matapan entra.

— Je vous ai laissée en liberté, lui dit le magistrat, parce que votre amant, le nommé Matapan, ayant fait des aveux, s'est chargé seul et a déclaré que vous n'aviez eu aucune connaissance de son projet... On n'a pas pu prouver votre complicité...

— Je suis innocente, monsieur le juge... Je suis innocente, dit Julie.

— Je n'ai pas besoin de vos protestations, dit sèchement M. de Cros. Ne m'interrompez pas... Contentez-vous de répondre à mes questions...

— Depuis combien de temps vivez-vous avec le nommé Matapan ? demanda le magistrat.

— Depuis quinze ans, répondit la mégère.

— Que faisiez-vous avant de le rencontrer ?

— J'étais en service.

— N'avez-vous pas servi chez M. Chassaing à l'époque du viol de Mlle Lauriane Chassaing ?

Julie frissonna.

— Oui, monsieur.

— Vous avez également servi chez Mme Durandeau ?

— Oui, monsieur.

— Je ne m'occuperai pas de ce passé, dit M. de Cros... Je n'en ai pas le droit : le mécanicien Simon a été reconnu coupable !... affaire n'était pas claire... Vous êtes une dangereuse créature...

Le juge se tut une minute.

— Bref, reprit-il, vous vivez avec Matapan depuis quinze ans. Quant vous le rencontrâtes, vous aviez avec vous deux enfants, deux, filles, qui plus tard travaillèrent dans la troupe... La nommée Rosita est l'une de ces jeunes filles... Où est l'autre ?

— L'autre a été enlevée par un homme de la troupe, un Italien nommé Giulio, répondit Julie.

— Qui étaient ces enfants ?

— L'une, Juanita, celle qui a été enlevée par Giulio, est ma fille. Matapan est son père...

— Et l'autre, Rosita, qui fut la maîtresse du docteur Cointet ?

Julie ne répondit pas tout d'abord.

— Répondez ! dit impérieusement M. de Cros.

— C'est une enfant qui m'a été confiée et dont les parents sont morts, répondit Julie.

— Le nom de ces parents ?

— Je ne le connais pas.

Le magistrat comprit que la mégère n'en dirait pas davantage.

— Retirez-vous, dit-il... mais ne partez pas encore... J'aurai peut-être besoin de vous tout à l'heure.

Julie sortit.

— Appelez l'accusé Matapan... dit M. de Cros.

XIV

Une minute après, Matapan, conduit par deux gendarmes, parut.

— Racontez-moi ce qui s'est passé pendant la nuit du crime ? demanda le magistrat.

— Monsieur le juge, dit Matapan... J'avais fait une visite à M. de Harting, avec ma femme, pour lui demander une indemnité...

— A quel propos ?

— Son beau-fils avait enlevé Rosita, l'étoile de la troupe. M. le baron, un homme juste, apprécia mes raisons et nous donna deux mille francs... J'avais vu la cassette pleine de billets... J'avais remarqué dans quel meuble on enfermait la cassette... J'avais remarqué aussi que la fenêtre donnait sur le quai... Pendant trois semaines, je mûris mon idée... Je me décidai... Je m'introduisis dans l'appartement, comme vous savez... Je pris la cassette et je fuyais quand j'entendis du bruit... Je vis entrer le docteur Cointet, l'amant de Rosita... Je ne pouvais pas fuir sans trahir ma présence... J'attendis... Tout à coup je constatai que le docteur avait à la main un couteau... Que faire ?

— Il fallait appeler... Vous auriez empêché un crime.

— Eh ! monsieur le juge, j'aurais voulu vous y voir !... Le docteur pénétra dans la chambre du baron, puis il le frappa ; j'entendis un râle de la victime... L'assassin reparut... Il jeta son couteau dans le cabinet et il prit la fuite... Alors je regagnai mon échelle, et je m'esquivai tout tremblant.

— Vous avez emporté la cassette ?

— Je l'ai laissée sur le quai, tant j'étais pressé de fuir.

— C'est faux.

— Je vous jure, monsieur le juge...

— C'est faux ! vous dis-je... fit M. de Cros. Vous avez emporté cette cassette et vous l'avez cachée... Avouez, si vous voulez mériter l'indulgence de la justice.

— Je vous jure, monsieur le juge, que j'ai laissé la cassette sur le quai, répondit Matapan. Quelqu'un s'en sera emparé, bien sûr... J'ai joué le rôle du singe, monsieur le magistrat... J'ai pour un autre tiré les marrons du feu...

— Je vous dis que vous mentez ! dit le juge d'instruction. Vous avez caché cette cassette... Vous savez que vous serez condamné pour vol avec effraction... Vous comptez un jour être libre et retrouver la somme que contient la cassette... Tel est votre jeu !... Mais cette cassette renfermait, outre une somme importante, le testament de M. de Harting... Est-ce vrai ?

Malapan sourit.

— Monsieur le Juge veut m'attraper, dit-il. Je ne peux pas savoir ce que contenait la cassette, puisque je ne l'ai pas ouverte. Il faut demander cela à l'homme qui l'a trouvée sur le quai où je l'ai laissée.

M. de Cros fit un mouvement d'impatience.

— Dans l'intervalle du crime et de votre arrestation, avez-vous vu le docteur Maxime Cointet ?

— Non. J'ai été arrêté tout de suite.

— Comment connaissiez-vous le docteur Cointet ?

— Il avait soigné Rosita, l'étoile de ma troupe qui, blessée, avait été conduite à l'hôpital Lariboisière... Rosita avait prié le docteur Maxime Cointet de nous porter de ses nouvelles.

— Combien de fois, à cette époque, avez-vous vu le docteur ?

— Une seule fois, le jour où il est venu me dire que Rosita, blessée, était à l'Hôpital Lariboisière.

— Reconduisez l'accusé, dit M. de Cros.

Les gendarmes reparurent et emmenèrent Matapan.

— Appelez Mme la baronne de Harting, dit le magistrat.

La baronne, toute vêtue de noir, très pâle, entra.

XV

— Madame, veuillez vous asseoir, et répondez à mes questions, dit M. de Cros.

— Interrogez, monsieur, dit Berthe.

— Avant d'épouser le baron de Harting, vous fûtes la maîtresse de M. Albert Chassaing, qui s'est suicidé ?

— Oui, monsieur, répondit la baronne en pâlissant davantage encore.

— Le docteur Maxime Cointet, votre fils, est issu de vos relations avec M. Albert Chassaing ?

— Qui m'a lâchement abandonnée, après m'avoir promis le mariage, oui, monsieur, dit Mme de Harting.

— Et qui a payé sa faute de sa vie, poursuivit M. de Cros, lorsque la célébrité vous étant venue à la suite de votre exhibition chez le dompteur Brindisi, vous devintes la maîtresse de M. de Harting, qui vous épousa plus tard.

Berthe tressaillit.

L'agent Barrot avait fait connaître au magistrat l'histoire de Mme de Harting.

M. de Cros, en présence de cette femme, cause de tant de malheurs, n'avait pu contenir son indignation.

— Vous vous montrez sévère, monsieur, et bien dur pour une femme que le malheur accable... dit la baronne en jouant son rôle à merveille.

L'habile créature avait senti le besoin de réagir contre l'opinion du juge d'instruction assurément prévenu contre elle.

M. de Cros ne fut pas sa dupe.

— Madame, répondit-il, vous vous trompez sur mes intentions... Vos malheurs actuels vous rendent digne de pitié... Je ne suis pas sévère, je vous interroge pour remplir mon devoir... Est-ce ma faute si votre passé est tel qu'il se dresse devant vous comme un reproche et que vous frissonnez dès qu'on vous le rappelle ? Je poursuis... En quels termes le docteur Cointet vivait-il avec votre mari ?

— En excellents termes... répondit Berthe. M. de Harting a, lui-même, dirigé l'éducation de mon fils.

— Le docteur Cointet savait-il que, par testament, le baron vous avait légué sa fortune ?

— Oui, monsieur.

— De votre mariage avec M. de Harting, un enfant était né tardivement.

— Oui, monsieur, il y a quinze mois... Cet enfant est mort, il y a quelques mois.

— Dans quelles circonstances ?

— Subitement.

— Cette mort subite ne vous a pas étonnée ?

— Non... Pourquoi ? demanda Mme de Harting surprise.

(A suivre).